



## Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

### Séance du Jeudi 5 décembre 2024

Conseillers municipaux en exercice : 28

Le Conseil municipal, convoqué le 28 novembre 2024, s'est réuni à la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville - 1 Rue de l'Hôtel de Ville - 25800 Valdahon, sous la présidence de Mme Sylvie LE HIR.

La séance est ouverte à 20h07 et levée à 21h54.

**Etaient présents** : Mme Sylvie LE HIR, M. Pierre BENOIT, M. Salih KURT (à partir du point 17), M. Morgan PERRIN, Mme Dominique GUILLEUX, M. Stéphane LESCURE, M. Bernard LAPOIRE, Mme Christiane KONIG, M. Michel PARRENIN, M. Florent MANZONI, M. Noël PERROT, M. Éric GIRAUD, Mme Agnès MARGUET, Mme Henriette PROST-TOURNIER, Mme Patricia LIME VIEILLE, M. Guy BRUCHON.

**Etaient absents** : Mme Rachel LORIN CART-GRANDJEAN, Mme Gaëlle JOBERT, M. Bruno DIRAND, M. Didier MOULIN, Mme Morgane OUDOT, Mme Josiane CHAUVIN, Mme Marie-Hélène BALLEE, Mme Martine COLLETTE, Mme Colette LOMBARD, M. Didier DUMONT, M. Bernard ANDREZ, M. Dominique ROUX.

**Secrétaire de séance** : M. Bernard LAPOIRE

**Procurations de vote :**

**Mandant/Mandataire** : R. LORIN CART-GRANDJEAN/D. GUILLEUX ; D. MOULIN/B. LAPOIRE ; C. LOMBARD/N. PERROT ; D. DUMONT/S. LESCURE ; B. ANDREZ/P. BENOIT.

---

### Communication – Nouvelle identité visuelle (logo et charte graphique)

Le logo de la commune de Valdahon date de 2003. Il avait pour objectif de représenter notre qualité de bourg centre du plateau, une commune ouverte et accueillante avec une position géographique au cœur du département, un carrefour.

La municipalité souhaite moderniser l'image de Valdahon grâce à un nouveau logo plus contemporain et à l'instauration d'une charte graphique, permettant de maintenir une harmonie et une cohérence dans la communication visuelle.

Sans charte graphique, l'image de la commune souffrait parfois d'un éparpillement visuel (manque de cohérence sur les polices d'écriture, sur les couleurs codifiées, etc.). C'est pourquoi, il devenait nécessaire d'harmoniser l'ensemble grâce à une nouvelle structure graphique organisée. D'autre part, le manque de résolution du logo actuel ainsi que l'absence d'image vectorielle pouvait parfois s'avérer problématique lors de son utilisation sur différents supports.

Une mission a donc été confiée à Elisa Vanrullen, graphiste à Pontarlier, pour retravailler l'ensemble de l'identité visuelle.

Le logo proposé, sans révolutionner totalement l'actuel, en reprend les lignes sous une forme modernisée et renforcée en une seule ligne épaisse, dynamique et assumée. Il met en avant le rôle central de Valdahon, tant au niveau géographique qu'économique, et exprime le rayonnement et le rôle de carrefour stratégique de la ville. L'oiseau en vol a été conservé afin de continuer à donner une sensation de nature & de liberté.

Au fil des années, par son développement, son attractivité et son rayonnement, Valdahon, chef-lieu du canton, est devenue une petite cité incontournable, véritable moteur économique du territoire. Il paraissait donc évident que le terme de « ville » soit associé, comme marqueur fort, à sa nouvelle identité visuelle.

L'idée a consisté également à revisiter la palette de couleurs plus fraîches et contemporaines. La typographie est accessible et lisible, et le V de Valdahon a été retravaillé pour faire écho, grâce à son arrondi, à l'emblème au-dessus. A noter que différentes versions colorées pourront être utilisées afin de s'adapter à toutes les couleurs de fond.

Ce nouveau logo s'intégrera progressivement sur l'ensemble des supports papiers et numériques (signature mail), et sur l'ensemble des médias communaux (journal, facebook, site...). Une fois adoptée, la nouvelle charte graphique devra également être utilisée dans toutes les présentations et diaporamas. Il est bien entendu précisé que tous les stocks d'enveloppes et de papier à en-tête devront être épuisés avant d'en rééditer. L'image présente actuellement sur les vêtements de travail, les autocollants des véhicules et des panneaux communaux, sera modifiée au fur et à mesure des remplacements et achats.

La charte graphique, qui définit et formalise toutes les règles d'utilisation des éléments visuels, fera l'objet d'une présentation lors de la séance.

Au vu de ce qui précède et après avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour cette nouvelle charte graphique.

**Rapport adopté à l'unanimité :**

**Pour : 21**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

Publié sur le site de la ville de Valdahon le :  
16/12/2024

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Sylvie LE HIR

